

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 20 Procurations : 4 Absents : 5 Votants : 24 Pour : 18 Abstention : 1 Contre : 5</p>	<p>L'an deux mille quatorze, le vingt-deux mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 15 mai 2014</p> <div data-bbox="1066 389 1422 595" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p><b>REÇU LE :</b> ★ - 3 JUIN 2014 ★ A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET</p> </div>
	<p><b>PRESENTS</b> : Alain PACE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Jean-Pierre COSSAT, Jennifer DURAND, Eva FLORES.</p> <p><b>PROCURATIONS</b> : Geneviève FABRE à Alain PACE, Nicole CHAUVET à Bernadette SERRES, Jean-Pierre ZANATTA à Jean-Pierre COSSAT, Joëlle PEYRONNE à Alain VIDAL.</p> <p><b>ABSENTS</b> : Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corine CORDELIER, Laurent VALLET, Elisabeth DELEUIL.</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Yvelise MONTANE</p>
<p style="text-align: center;"><b>N° 4238</b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>OBJET</u> :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Désignation des membres élus du Comité Technique Paritaire</b></p>	<p>Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Comité Technique Paritaire comprend en nombre égal des représentants du Conseil Municipal et des représentants du personnel.</p> <p>Présidé par le Maire, le Comité Technique Paritaire connaît des questions relatives à l'organisation des administrations, aux conditions générales de fonctionnement de ces administrations, aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel, à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée et aux problèmes d'hygiène et de sécurité.</p> <p>Le Conseil municipal nouvellement élu doit procéder à la désignation de ses représentants au sein du Comité Technique Paritaire.</p> <p>Le nombre de délégués est de : 5 titulaires et 5 suppléants</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Désigne</b> les membres élus suivant, du Comité Technique Paritaire : <ul style="list-style-type: none"> <li><u>Membres titulaires</u> :</li> <li>- Alain PACE, Carine PAILLAS, Michel PASDELOUP, Geneviève FABRE, Andrée ESCAICH</li> <li><u>Membres suppléants</u> :</li> <li>- Nicole CHAUVET, Yvelise MONTANÉ, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Marie-Ange KOFFEL</li> </ul> </li> </ul>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : <del>2014 MAI 23</del> - - 3 JUIN 2014 Affiché le : - 6 JUIN 2014</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 27 mai 2014</p> <p style="text-align: center;"><b>Le Maire, Alain PACE</b></p> <div data-bbox="1171 1912 1398 2123" style="text-align: right;"> </div>